



Appui à la recherche à l'INRAE

Déprime et... PRIMES !

La CGT-INRAE s'adresse à tous les personnels travaillant à l'INRAE

Février 2021

La CGT-INRAE vous transmet la déclaration de ses élus au CG de la DCSDAR du jeudi 4 février 2021.

Petits rappels préalables :

- Il existe une direction des SDAR, c'est la DCSDAR (Direction de la Coordination des Services Déconcentrés d'Appui à la Recherche)
- Cette direction est dotée d'un CG (Conseil de Gestion) comprenant des élus du personnel

Ce CG est consulté par rapport à : l'organisation et la mise en œuvre des missions de la DCSDAR et des unités SDAR / la vie collective / les processus d'instruction des demandes de moyens et les modalités d'allocations des moyens aux unités SDAR / les enjeux et perspectives en matière RH / diffusion de l'information : sur les projets, actions, résultats de la DCSDAR et des fonctions d'appui / tout projet d'évolution majeure de l'organisation des services d'appui

Réunion du CG DCSDAR du jeudi 4 février 2021

- Déclaration des élus CGT -

Il aura fallu attendre un an pour qu'un conseil de gestion de la DCSDAR se tienne. Certes, il y a eu de nouvelles élections, fusion oblige, et un contexte sanitaire défavorable. Tout cela n'a pas aidé. Cependant, tenir ce 2^{ème} conseil en visio en 2h30 nous laisse sur notre faim. Nous ressentons une **énorme frustration car les points que nous voudrions aborder sont tellement nombreux que nous ne pouvons pas les prioriser. Nous allons donc faire une synthèse.**

En règle générale il y a un manque criant de postes statutaires au sein de notre département. La DCSDAR qui est à présent le 2^{ème} département en effectifs post fusion de notre institut a essuyé la plus grosse perte de poste ces 10 dernières années (12% de l'effectif). Même si la tendance s'inverse lentement aujourd'hui, le manque de personnel se traduit par des embauches en CDD en attendant un hypothétique poste de titulaire, d'où un **turn over énorme.**

Comment les personnels recrutés sur une période de quelques mois, voire un an peuvent-ils se projeter ? **Et ce phénomène touche tous les centres et toutes les catégories :**

- Personnel technique (électricien, plombier, responsable travaux)
- Responsable et gestionnaire du personnel, SBFC, gestion des contrats de recherche
- Agent d'accueil (mission souvent externalisée)

Pour essayer de pallier cette réduction drastique des postes, les missions des agents ont été découpées, partagées, mutualisées. L'organisation du travail des agents a été complètement bouleversée, un peu comme du travail à la chaîne, entraînant une perte des connaissances, des savoirs faire et compétences, une perte d'intérêt, de sens à son travail et une **démotivation grandissante.** La crise sanitaire actuelle n'a fait qu'accentuer la situation.

Pour rappel, lors du dernier conseil de gestion Pierre Paris nous a parlé d'attractivité des postes. Nous vous posons la question : Comment recruter des agents quand la situation bascule de plus en plus vers le système que nous venons de citer plus haut ?

Et dans le même temps, des indiscretions nous ont appris que de nouvelles primes, et qui n'ont rien à voir avec la prime Covid, sont attribuées aux DSA, DSA-adjoint, responsables travaux, RH...

Ces primes correspondraient à une modulation de l'IFSE sur la base d'un nombre considérable de fonctions, ce qui va à l'encontre des accords discutés lors de la mise en place du RIFSEEP où la

direction avait accepté le lien exclusif entre IFSE et grade. Et cela met en place l'individualisation totale des primes à l'INRAE. **Ces primes varieraient selon la taille des centres et les sommes versées annuellement pour ces quelques agents atteindraient des montants faramineux** alors que la direction chipote pour les quelques euros de subvention repas pour celles et ceux qui télétravaillent :

- 7.500€/an pour les DSA de centres de plus de 700 agents et 5.500€/an si supérieur à 400 agents
- 3.700€/an pour les responsables communication de centres de plus de 700 agents
- 1.900€/an pour les responsables formation de centres de plus 700 agents

La CGT-INRAE dispose d'un document détaillant ces sommes.

- Nous vous demandons de confirmer ces primes et leur montant.
- Nous souhaitons connaître l'origine de cet argent.

Nous exigeons que ces questions et ainsi que vos réponses soient inscrites au procès-verbal, et nous ré-affirmons notre exigence que l'IFSE soit totalement liée au grade.

Pour terminer, nous aimerions rappeler qu'aujourd'hui, 4 février, il y a un appel à la grève interprofessionnelle. Même si nous sommes amenés à siéger dans ce conseil compte-tenu de l'importance des points soulevés pour les agents, les élus CGT sont totalement partie prenante de ce mouvement. **La CGT-INRAE avec la très grande majorité des acteurs de la recherche (syndiqués ou non) demande toujours l'abrogation de la LPR, machine à broyer l'ESR. Nous demandons aussi le dégel et le rattrapage du point d'indice ainsi que l'abrogation de la loi Dussopt et le retour de l'ensemble des prérogatives des CAP.**



**Vous ne voulez pas en rester là !
Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.**

Bulletin de contact

Prénom :
Unité :

Nom :
Adresse mail :

Syndicat National CGT-INRAE – Porte de St Cyr RD 10 - 78210 Saint Cyr l'Ecole - Tél. : 01.39.53.56.56
<https://inra.ferc-cgt.org/> - nous écrire : cgt@inrae.fr